

Ici & Là-bas

Bulletin d'information de

L'A.S.F.A.D.

Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes Démocrates

Numéro 23 – Juillet 2006

SOMMAIRE

Ici...et Là-bas

Page

- 1 ★ Edito
- 2 ★ Les mariages forcés : agir contre.
- 3 ★ L'accueil : une bonne nouvelle, le pourquoi et le comment...
- 4 ★ Non aux expulsions d'enfants
- 5 Les Caravanières venues du Sud... jusqu'en Ile de France
- 7 ★ Hommage à Nasséra
- 8 ★ Réflexion autour des mouvements féministes des femmes du Maghreb
- 10★ Brèves :
- La marche Mondiale 2006
 - Coupe du Monde et prostitution
 - Petite enfance et émancipation des femmes
- 11 ★ Soutenez l'ASFAD

EDITO...

Six mois de silence : oui mais six mois d'inaction, non. Car après le Colloque qui marquait les dix ans de l'association en décembre, nous avons enchaîné sur l'organisation d'une manifestation originale que l'ASFAD a pilotée en Ile-de-France : les Caravanières venues du Sud. Nos partenaires qui ont travaillé avec nous ce dernier semestre savent que cette initiative a demandé beaucoup d'énergie. Travail important pour la petite équipe de l'ASFAD qui s'y est investie plusieurs mois et jusqu'en mai.

Et, outre cette organisation, le quotidien: les accueils, les accompagnements, les interventions dans les établissements scolaires et puis ... la vigilance permanente face aux menaces d'expulsion, en particulier des femmes seules ou avec enfants, vers leur pays d'origine.

Défendre les droits des femmes immigrées ou issues de l'immigration est sans fin : lutter contre les mariages forcés, résoudre les problèmes des femmes répudiées, jetées à la rue, victimes de violences conjugales ou familiales n'est pas près de s'achever. Alors nous abordons ce semestre avec détermination et vous donnons rendez-vous à la fin de l'année.

Les Actes du Colloque : ils seront bientôt prêts. Les principales interventions qui ont enrichi notre réunion sur le thème « Face aux intégrismes, face au sexisme : dix ans de lutte pour les droits des femmes du Maghreb, ici et là-bas » vont être publiées en septembre. Vous pourrez les commander à l'ASFAD (frais d'envoi 5 euros)

ASFAD (Association Loi 1901)
94, Bd Masséna – 9, Villa d'Este
75013 - Paris

Tél : 0153791873

Mail : asfad@free.fr

Site Internet : www.asfad.org

MARIAGES FORCES

LUTTER CONTRE CETTE ATTEINTE AUX DROITS DES FEMMES

« Madame, je suis seule, mes parents sont sortis. Je vous téléphone de Rouen. J'ai 20 ans. Mes parents veulent m'emmener en Algérie cet été pour me marier. Je ne veux pas. Que dois je faire ? »

De tels appels, nous en recevons de plus en plus ces derniers mois et en particulier à l'approche des vacances scolaires. Le silence s'est peu à peu brisé autour de ce problème dramatique des mariages « forcés » ou « arrangés » par les familles « ici et là bas ». Les associations, les pouvoirs publics, conscients des situations graves dans lesquelles se trouvent des jeunes filles, souvent très jeunes, face à cette question ont mis en place des programmes de prévention.

C'est ainsi que l'ASFAD intervient de plus en plus souvent sur ce thème dans les lycées, collèges, et auprès des acteurs sociaux éducatifs. Des journées de sensibilisation et d'information sur la prévention des mariages forcés sont destinées tout spécialement à ces derniers.

Mais il ne s'agit pas d'intervenir seule. Des associations telles que le GAMS (Femmes subsahariennes) et ELELE (femmes de Turquie) participent avec nous aux animations face à un public d'élèves de toutes origines.

Pour l'année 2005, 52 interventions ont permis de toucher plus de 2000 élèves. Les demandes émanent des proviseurs, des principaux de collèges, d'un enseignant ou de personnels spécialisés (assistante sociale ou infirmière, etc.). La Délégation Régionale aux Droits des Femmes, la Direction de la Population et des migrations -DPM -, nous sollicitent et nous encouragent à poursuivre ces séances d'information.

Les débats sont le plus souvent précédés par la projection d'un petit court métrage: «*L'été de Nora*», ou de la pièce de théâtre sur les mariages forcés écrite et jouée par les jeunes lycéennes de la Seine-Saint-Denis. Les questions peuvent également être d'ordre juridique, et souvent les auditeurs ignorent que des accords bilatéraux touchent les populations immigrées ou issues de l'immigration.

La Mairie de Paris a réalisé des affiches pour les lieux publics et établissements scolaires, indiquant les numéros de téléphone d'associations qu'il faut appeler en cas d'urgence. Une brochure est en cours d'élaboration. Des colloques ont été organisés sur ce thème.

Le mariage forcé est une atteinte grave aux droits des femmes. Il ne doit pas perdurer dans un Etat républicain et tout doit être mis en place pour en finir avec des pratiques qui touchent encore des femmes jeunes nées en France pour la plupart, que les parents soumettent à des usages traditionnels d'un autre âge.

L'accueil

Une bonne nouvelle : le pourquoi et le comment...

Nous vous faisons souvent part des difficultés dramatiques que rencontrent les femmes reçues à l'ASFAD, ainsi que des aides que nous pouvons leur apporter et des succès remportés. Le cas de... appelons-la Farida, est à ce point de vue exemplaire. Moins de deux ans après son arrivée en France, cette Algérienne a obtenu une carte de séjour, un travail et un logement. Il vaut la peine de raconter comment les choses se sont passées.

Farida (née en 1967), mariée, un enfant, avait en Algérie un poste de secrétaire médicale dans un hôpital. Comme souvent, elle est affrontée à plusieurs difficultés : outre le mauvais état de santé de son jeune fils, sujet à des crises d'épilepsie, elle subit des violences conjugales et se voit répudiée en 1996. Dans son travail, elle est harcelée en tant que femme divorcée, et femme au travail. Sa famille refuse de la reprendre.

Elle décide alors de se réfugier en France, bien qu'elle n'y ait ni famille ni amis (mais elle parle très bien notre langue). Elle arrive fin 2004 avec un visa.

En janvier 2005, elle dépose une demande à l'OFPRA. D'autre part, énergique et débrouillarde, elle s'adresse, dans son quartier, à une antenne de la mairie (Espace insertion) qui ne s'occupe en théorie que des bénéficiaires du RMI, mais où elle est accueillie, conseillée, aidée. On met notamment gratuitement à sa disposition Fax et Internet. Là, une assistante sociale lui suggère de chercher une association susceptible de l'aider dans ses démarches administratives, et, à la mairie, elle trouve une brochure où figure le nom de l'ASFAD. Tout de suite, en février, elle se présente à notre Accueil, et notre permanente juridique lance les procédures en intervenant directement auprès de l'OFPRA. Peu après, Farida est convoquée pour entretien, et, un mois plus tard, elle obtient l'« asile subsidiaire », tandis que son fils va bénéficier de la « protection subsidiaire ». En mars, elle est convoquée à la Préfecture de Police, où l'accompagne une bénévole de l'ASFAD (Farida se dit si émue qu'elle ne peut s'y rendre seule...), et elle retire sa 1^{ère} carte de séjour avec autorisation de travail.

Par ailleurs, elle a scolarisé son fils dans une école élémentaire du quartier. Le garçon travaille très sérieusement. Un jour, Farida est convoquée par la Directrice, craignant qu'il n'y ait quelque problème, elle s'y rend toute tremblante, mais c'est pour s'entendre féliciter sur la bonne éducation et le sérieux du travail scolaire de son fils. La Directrice s'inquiète simplement des éventuels problèmes de Farida... et lui promet son soutien. Effectivement, grâce à l'entremise de cette directrice, Farida obtient des emplois temporaires à la Ville de Paris, dès septembre 2005, en tant qu'« agent de service des écoles contractuel remplaçant », à raison de 65 h / mois. Ce n'est pas le Pérou, mais c'est une certaine stabilité assurée pour un temps. Ce contrat est renouvelé pour 2006-2007. Farida travaille donc dans plusieurs écoles maternelles de l'arrondissement.

La directrice de l'une de ces écoles l'appuie pour trouver une solution au problème du logement. Car si, depuis octobre 2004, elle est hébergée en hôtel social, elle dispose pour elle et son fils d'une simple chambre (actuellement, une pièce de 7 m²), avec sanitaires communs à l'étage, sans possibilité de faire la moindre cuisine. Cependant, grâce notamment à l'appui de l'ASFAD, la bonne nouvelle (qui tient du miracle !) vient d'arriver : à partir d'août, elle

habitera un F2 dans un immeuble de son quartier, un immeuble neuf. « Je crois rêver », dit-elle. Le loyer en est, pour Paris, modéré.

Son fils, âgé de 11 ans, termine l'année scolaire avec, cette fois encore, les félicitations, et passera en CM2.

Cette histoire, si réconfortante qu'elle soit, n'est pas un conte de fées. D'abord, parce que la réussite finale comporte des zones d'ombre, notamment sur le plan du travail, encore précaire. De plus, restent les difficultés de santé : mal de dos de Farida (et reste d'un ulcère d'estomac, qui se réveille parfois), maladie chronique de son fils.

Si l'histoire nous semble intéressante, c'est parce qu'elle montre les conditions de la réussite, si rapide. Se sont conjugués plusieurs facteurs. D'abord, la qualité des personnes : Farida a développé une belle énergie (ce n'est pas pour rien, dit-elle, qu'elle est née sous le signe du taureau) ; s'y ajoute celle de son fils, passionné de lecture et de dessin, qui a attiré l'intérêt de la directrice de son école. Ensuite, l'appui des enseignants. Ce n'est pas la première fois que l'on nous rapporte le soutien chaleureux et efficace des professeurs, notamment du primaire (l'actualité s'en est fait tout récemment l'écho). Le rôle, aussi, des assistantes sociales ; souvent celles-ci entrent en contact avec nous pour aider au règlement de cas difficiles. Enfin l'ASFAD a joué le rôle déterminant pour la régularisation de Farida et apporté un coup de pouce pour l'obtention du logement. Il faut en outre signaler, ici, la rapidité et l'efficacité des services administratifs...

On voit donc que l'ASFAD est aujourd'hui non seulement une association qui joue un rôle efficace dans l'aide juridique aux sans-papiers, mais qu'elle est un partenaire inséré dans un réseau. Et c'est la solidarité, la synergie du réseau qui a permis à Farida d'acquérir la possibilité d'une vie décente en France. Une raison de ne pas désespérer ?

Enfants expulsés : NON !

La médiatisation de la mobilisation contre les expulsions d'enfants et de leurs parents sans papiers au moment des vacances et même avant, est à saluer, mais le problème se pose depuis longtemps...

L'an dernier, nous avons rencontré un responsable du réseau Education sans frontières du Val de Marne, l'assurant de notre soutien.

A cette époque le regroupement d'enseignants et de parents, peu connu, dépêchait des parents, des amis dans les aéroports lorsqu'il avait connaissance d'une menace d'expulsion d'enfants et de leurs parents. Aujourd'hui la situation est plus grave, puisqu'après un sursis jusqu'à la fin des classes, des familles entières sont expulsables, d'où la forte mobilisation.

L'ASFAD qui reçoit des femmes seules ou avec enfants, sans papiers, ne découvre pas aujourd'hui ce problème. Elle participe activement à la lutte contre les mesures d'expulsion qui menacent ces enfants.

Vous pouvez signer la pétition de soutien sur Internet :

www.educationsansfrontieres.org ou www.immigrationjetable.org

Les Caravanières venues du Sud... jusqu'en Île-de-France

Comme en 2004, les "Caravanières venues du Sud", du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, militantes pour les droits des femmes ont effectué un périple de Lyon à Dijon en passant par Strasbourg, Paris, La Courneuve et Montreuil, du 12 au 21 mai 2006.

Vous vous rappelez sans doute l'idée originale qui motive cette initiative; des militantes d'associations mobilisées sur les droits des femmes au Maghreb viennent en France rencontrer des femmes immigrées ou issues de l'immigration, pour échanger sur les situations respectives au regard des droits des femmes et sur les menaces qui pèsent sur elles. Cette Caravane, initiée par la Ligue Démocratique du Droit des Femmes du Maroc et Femmes Contre les Intégrismes de Lyon, a planté sa tente au-delà de Lyon et de sa banlieue: elle est notamment "montée" en Île-de-France au mois de mai.

C'est à l'ASFAD, à la demande de FCI, qu'est revenu le rôle d'association pilote sur l'Île-de-France. Depuis plus d'un an, elle a coordonné les réunions, les programmes, fait les budgets et les demandes de subventions : une lourde tâche !

Une première réunion a été organisée par nos soins, et plusieurs associations partenaires ont répondu à notre appel. Trois pôles ont été choisis, prenant en compte, bien sûr, la proximité des lieux de vie des femmes immigrées à Paris et dans la région Île-de-France: Paris 20ème arrondissement, La Courneuve et Montreuil. Sur chaque site, une association responsable s'est chargée de la mobilisation.

A Paris, l'ASFAD a constitué un collectif pour accueillir les Caravanières, avec d'autres associations : le Réseau pour l'Autonomie Juridique des Femmes Immigrées et Réfugiées (RAJFIRE), l'Association des Tunisiens en France (ATF), Pluri-Elles Algérie, Association de Culture Berbère, l'association « 20 ans Barakat », le GAMS (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles), « Voix de Femmes », etc.

A La Courneuve et à Montreuil, les associations référentes étaient « AFRICA 93 » et la « Maison des Femmes ».

Mais revenons sur l'arrivée des Caravanières à Lyon, où une militante de l'ASFAD s'était rendue pour les accueillir, tout comme elle les a accompagnées à Strasbourg.

A Lyon, l'ouverture s'est faite le 12 mai à la Mairie du 1er arrondissement ; le 13 mai, malgré la pluie, une centaine de personnes sont passées sous les tentes plantées en plein centre de la ville, entre l'Hôtel de Ville et l'Opéra.

L'ASFAD
Place
Alphonse
Allais



A Strasbourg, le 15 mai, l'ASFAD a fait partie de la délégation qui a assisté à la séance du Parlement européen où la députée du Rhône, Madame Martine Roure, a pu présenter la Caravane. Un regret seulement : la délégation n'a finalement pas pu être reçue par la Commission Femmes du Parlement.

➤ **Un bel accueil à l'Hôtel de Ville : à Paris, le 16 mai**, les Caravanières ont été accueillies à l'Hôtel de Ville par Madame Khadidja Bourcart (adjointe au Maire de Paris, chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires) ; lors d'une conférence-débat sur « Les Droits des Femmes, enjeu central de la Démocratie », ouverte notamment par Claude Charon, présidente de l'ASFAD, ont pris la parole Nadia Aït-Zai (Maghreb-Egalité d'Alger), Fouzia Assouli (Ligue Démocratique des Droits des Femmes, du Maroc), Alia Cherifa (Femmes avocates, de Tunis), Claudie Lesselier (Collectif National pour les Droits des Femmes), Caroline Fourest (Prochoix) et Fethi Ben Slama (Manifeste des Libertés) .

L'auditoire comptait 200 personnes, dont des représentantes du Conseil Régional IDF comme Madame Michèle Loup, de la Direction de la Population et des Migrations, du FASILD ainsi que des mouvements féministes.

La soirée s'est poursuivie avec la projection du film « **Allez Yallah !** » de Jean-Pierre Thorn, organisée par le Conseil Régional au cinéma l'Arlequin.

Ce film retrace le parcours de la Caravane au Maroc et en région Rhône-Alpes en 2002 et 2004.



Fadila, Nicole et Jeanine, trois militantes de l'ASFAD devant une tente des Caravanières, Place Alphonse Allais

➤ **Une centaine de visiteuses : à Paris, le 17 mai**, les tentes berbères étaient installées sur la place Alphonse Allais (Paris XXème) au pied du parc de Belleville. Les militantes ont engagé des débats sur des sujets comme les crimes d'honneur, les intégrismes, les droits des femmes. Hélas ! malgré la distribution de 6000 tracts, et des efforts qui nous ont même amenées au parc de Belleville pour inviter directement des femmes à se joindre à nous, seulement une centaine de visiteuses (et visiteurs) sont venus échanger, prendre des renseignements, rencontrer d'autres femmes. Le jour et le lieu étaient peut-être mal choisis ?

La soirée à la Mairie du XXème fut en revanche réussie. D'abord un discours très senti du Maire, Monsieur Michel Charzat, sur l'importance des associations de terrain dans la lutte contre les intégrismes, pour la cohésion sociale et la laïcité.

Ensuite, la représentation de la pièce «Le vélo d'Aïcha », créée par les femmes sans papiers du RAJFIRE, mise en scène par Monique Surel, de l'ASFAD, et accompagnée par les chants du groupe des « Voix Rebelles ». La soirée se termina par un concert des slameuses « Dihya », suivi de Mamia Chérif, chanteuse de jazz. On a dansé fort tard, malgré la fatigue des Caravanières qui voyageaient depuis cinq jours.

➤ **Belle réussite : à La Courneuve, le 18 mai**, 250 personnes ont été accueillies sous les tentes devant le Centre culturel, avec des débats ; participation de la députée, Madame Huguette Jacquaint, présidente du comité Promotion des Droits des femmes à l'Assemblée Nationale, du maire, Monsieur Gilles Poux, du conseiller régional Monsieur Daniel Goldberg, du conseiller général Monsieur Stéphane Troussel.

Une soirée festive avec repas (préparé par les femmes du quartier) et chants, puis concert de Samia Diar au Centre culturel.

➤ **Bonne journée à Montreuil, le 19 mai**, à laquelle ont, ici encore, participé plusieurs personnes de l'ASFAD : dès le matin, de nombreuses femmes sont venues sous les tentes ; des débats intéressants ont été engagés entre les femmes et plusieurs associations, dont la nôtre.

L'après-midi, à la Mairie, une table ronde sur les intégrismes réunissait Mimouna Hadjam (AFRICA 93), Thérèse Clerc (MDF de Montreuil), la sociologue Chahla Chafiq (ADRIC), Christian Terras (revue GOLIAS) et Fouzia Assouli (LDDF du Maroc).

Les femmes maliennes en vêtement traditionnel et un groupe de slameuses ont animé la fin de la journée. « Allez Yallah ! » a été projeté le soir à la salle des fêtes de la Mairie de Montreuil.

➤ **Un bilan mitigé**

Les Caravanières ont été ignorées par les médias, particulièrement à Paris où aucun quotidien n'a même signalé leur présence sur la Place Alphonse Allais. La médiatisation a été bien meilleure à La Courneuve et Montreuil.

L'ASFAD, qui s'est beaucoup investie, tire donc un bilan mitigé de cette expérience.

Comme nous l'avions écrit en 2004 après notre participation à la Caravane dans la région lyonnaise, « nous avons regretté que les femmes ne viennent pas plus nombreuses, et que certaines ne disent rien, alors même que les échanges pouvaient se faire en arabe et en berbère ».

S'agirait-il d'une « ghettoïsation » accrue ? Cette année encore, nos amies marocaines et algériennes ont été surprises et choquées de constater le développement si visible de l'intégrisme en France.

Hommage à notre amie Nasséra Si Mohamed

Nasséra s'est éteinte le 19 juillet 2006 à l'âge de 50 ans des suites d'un cancer.

Nasséra était d'une énergie incroyable. Son étonnante capacité de travail lui a permis de faire beaucoup pour le groupe FIL – Femmes d'Ici et de Là-bas – qu'elle avait créé au sein de l'Association de Culture Berbère, qu'elle animait avec quelques militantes. Nasséra s'est battue pour les droits des femmes en France et en Algérie et particulièrement pour l'abrogation du Code de la Famille algérien. A l'ACB où elle militait également contre les discriminations et pour la laïcité ; elle dirigeait depuis des années la troupe de danse « Amendil » où des générations entières de jeunes filles et de femmes ont appris à danser avec elle.

Elle a fait sienne cette phrase de Boudiaf : « une société sans femmes est une société infâme ».

Malgré sa maladie, elle n'a pas manqué le passage de la Caravane 2006 à Paris, manifestation qu'elle a préparée avec nous jusqu'à la fin. La maladie a fini par vaincre, malgré son combat acharné, mais elle ne viendra jamais à bout de l'esprit qu'elle a su insuffler à travers son militantisme. Cet esprit c'est celui de la rigueur, de la tolérance, du respect et le refus de transiger sur les principes fondamentaux : liberté, égalité ; le plus bel héritage qu'elle puisse nous faire, à nous, femmes d'ici et d'ailleurs.

Réflexion autour des mouvements féministes des femmes du Maghreb

Depuis quelques années l'ATF (Association des Tunisiens de France) a initié un projet et une réflexion autour des luttes des femmes dans l'immigration. Une partie de ce travail s'est concrétisée autour de l'exposition « *traces, mémoire, histoire des mouvements de femmes de l'immigration en France depuis 1970* » ; par ailleurs, un répertoire des associations est en cours de finalisation et sera disponible au mois de septembre. Plusieurs débats ont été organisés et les contenus sont en cours de publication également.

L'ATF a souhaité poursuivre ce travail et mener une réflexion sur les mouvements féministes dans les trois pays du Maghreb, en y associant un certain nombre d'associations : ASFAD, APEL, Pluri-elles Algérie, Groupe FIL-ACB, RAJFIRE, Le Manifeste des Libertés, associations qui tout au long de ces dernières années ont travaillé ensemble et porté les luttes et les combats pour les droits des femmes en France et au Maghreb.

Les premiers mouvements féministes ont émergé dans les années 70-80 aussi bien en France que dans les trois pays du Maghreb et ont évolué dans leurs luttes pour l'égalité des droits. Il est apparu incontournable d'approfondir cette émergence et son évolution, de croiser à la fois les expériences de terrain et l'approche des chercheurs, historiens et universitaires qui travaillent sur cette question.

- Comment les femmes maghrébines ou/et originaires du Maghreb se sont-elles organisées en France et au Maghreb pour conserver ou/et conquérir des droits ?
- Quelles stratégies ont-elles adoptées (au niveau organisationnel et revendicatif) ?
- Quels en ont été l'évolution et l'impact dans les différentes sociétés, au niveau législatif, au niveau des pratiques sociales et au niveau de la prise en charge ou non de leurs revendications par les autres composantes de la société civiles et des partis politiques ?
- Y a-t-il eu une interaction Sud/Sud, Nord/Sud, Sud/Nord et comment s'est-t-elle exprimée ?
- Quelles priorités aujourd'hui et quelles perspectives peuvent être envisagées ?

Pour tenter de répondre à ces différentes questions, le collectif associatif (composé des associations citées plus haut) se propose d'organiser un cycle de séminaires dans lesquels interviendront des universitaires, des militantes du mouvement féministe, des syndicalistes et des juristes.

Dates	Thèmes
Séminaire I : 23 septembre 2006 à la mairie du 10 ^{ème}	Histoire des mouvements de femmes en Algérie, Maroc et Tunisie et des femmes maghrébines en France
Séminaire II : 21 octobre à la mairie du 10 ^{ème}	Les féministes et les mouvements politiques et syndicalistes
Séminaire III : le 11 novembre 2006, lieu en attente de confirmation	L'islamisme : un défi pour les mouvements féministes
Séminaire IV : 16 décembre à la mairie du 10 ^{ème}	Les interactions (Nord/Sud, Sud/Sud, Sud/Nord)
Séminaire V : 20 janvier à la mairie du 10 ^{ème}	L'impact des luttes, les avancées et les perspectives

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Brèves ...

- Marche Mondiale des femmes 2006

*La Marche Mondiale des Femmes est désormais une association de type loi 1901, sous la dénomination : « **Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes** ».*

C'est le choix qui a été fait en mars 2006, lors d'une assemblée Générale à laquelle participaient de nombreuses représentantes d'organisations et associations, dont l'ASFAD. Il s'agissait pour la Marche Mondiale des Femmes d'avoir une structure pérenne, de mener des actions régulièrement et pas seulement tous les cinq ans, comme c'était le cas auparavant.

Rappelons simplement que la Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes, pacifiste et féministe, est tournée vers l'action en faveur des droits des femmes, contre les violences et la pauvreté.

Deux membres de l'ASFAD participent de façon effective aux activités de la Coordination Française de la Marche Mondiale des Femmes.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

- Coupe du Monde de football et prostitution

Au début de l'année, nous apprenions l'existence d'un gigantesque complexe prostitutionnel à Berlin à l'occasion de la coupe du monde de football qui a eu lieu du 9 juin et 9 juillet 2006. Par la même occasion, nous apprenions aussi la venue de nombreuses femmes - environ 40.000 femmes - venant principalement d'Europe de l'Est, mais aussi d'Afrique, en bref de pays pauvres, destinées à la prostitution.

Avec la Coalition contre la traite des femmes, à l'origine de la pétition internationale contre l'organisation de la prostitution à cette occasion, et à l'initiative de la Marche Mondiale des Femmes, du Collectif National pour les Droits des Femmes ainsi que d'autres organisations et associations, une campagne a été lancée auprès du public pour informer et dénoncer cette situation.

A partir d'un tract unitaire ont eu lieu de nombreuses diffusions de tracts en région parisienne et en province, à proximité des stades chaque fois que cela a été possible ; des réunions ont été organisées, un rassemblement a eu lieu à Paris, près de l'Ambassade d'Allemagne. De nombreuses personnalités, des sportifs ont été interpellés et amenés à prendre position contre l'organisation de la prostitution à l'occasion de la coupe du monde : Domenech, Thuram, Rocheteau, pour n'en citer que quelques uns.

Quel bilan tirer de cette campagne, une fois la coupe du monde passée ?

Il semble que les établissements prévus à cet effet n'aient pas fait le plein escompté, ce qui n'est pas pour nous déplaire.

Les diffusions de tracts ont souvent permis d'expliquer ce qu'étaient, non seulement la traite des femmes, mais aussi le système prostitutionnel, car l'un ne va pas sans l'autre. Un travail pédagogique a pu être fait.

Toute modestie mise à part, nous pouvons dire que notre but a été atteint.



- Petite enfance et émancipation des femmes: pour la refondation du service public

C'est le titre de la brochure rédigée par la Coordination Féministe pour une Europe Alternative composante des Collectifs du 29 mai (2005).

Dans une double optique de défense du service public et des droits des femmes, ces militantes ont voulu présenter un état des lieux et une réflexion sur l'accueil des enfants de moins de 3 ans en crèches et garderies et, de 2 à 6 ans, en école maternelle. Cette contribution veut démontrer l'évolution préoccupante de cet accueil pour le service public, comme pour l'emploi des femmes et leur émancipation.

La brochure est vendue au pris unitaire de 3 euros (frais de port en sus).

Contact : ASFAD - ☎ : 01 53 79 18 73 ou Mail : asfad@free.fr

Bulletin d'adhésion

Année 2006 : 16 €

**Chèque libellé à
L' ASFAD : CCP 39 489 46 Y 033 La Source**

**ASFAD
Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes Démocrates
94, Bd Masséna - 9, Villa d'Este
75013 Paris**

Nom, Prénom :.....

Adresse :.....

J'adhère à l'ASFAD :.....

Je souhaite participer à l'Assemblée Générale de l'ASFAD

.....

Je fais un don à l'ASFAD :.....